

## AVIS DE MOTIONS

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est le colonel John A. Cooper, lequel, selon une interview qu'il est censé avoir donné au *Boston Globe*, prétend être le premier représentant que le gouvernement canadien ait envoyé à l'étranger?
2. A-t-il en un temps quelconque représenté le gouvernement canadien?
3. Représente-t-il actuellement le gouvernement canadien?
4. Dans l'affirmative, où? et quel est son statut?

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de restaurer la loi qui exige le remboursement en or des billets de banque?
2. Quelle a été l'augmentation totale de l'ayant-cours en papier (a) depuis 1911, et (b) depuis 1914?

\*M. Murphy—Lundi prochain—QUESTION—

1. A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur une dépêche du correspondant spécial canadien du *London Daily Telegraph*, publiée dans ce journal le 22 décembre 1919, et reproduite par la *Empire Parliamentary Association*, et dans laquelle se trouve l'alinéa suivant:

"Autant que les relations avec l'Empire sont en jeu, la question la plus importante qu'on doive étudier aux débuts de la prochaine session est la soumission au Parlement du programme naval du gouvernement en conséquence des conseils donnés par lord Jellicoe. Le gouvernement a déjà décidé que les vaisseaux qu'il construira auront les derniers perfectionnements de la construction navale efficace."

2. Est-il vrai, comme le dit la dépêche, que "le gouvernement a déjà décidé la construction de vaisseaux" comme partie de son programme naval?
3. Dans l'affirmative, quand a-t-on pris cette décision, et quand le Parlement doit-il être saisi des détails?

\*M. Murphy—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur l'article suivant, publié dans le *Farmers Sun* du 14 février 1920:

"CONTRAT GREC DU BLE.

"L'impasse du contrat grec du blé, dans laquelle Lloyd Harris, la Commission canadienne du blé et le gouvernement de Grèce sont tombés, peut forcer la Commission du blé à remplir le contrat consenti par M. Harris au titre de commissaire canadien du commerce—contrat par lequel la Grèce a reçu quelque 12,000,000 de boisseaux de blé à \$2.47 le boisseau.

"Les prix sont maintenant de \$3.00 et la Commission du blé prétend que le contrat a été fait pour la quantité aux prix du marché.

"Si le contrat, que M. Harris soutient, est maintenu, qui paiera la différence? Selon un négociant marquant de Toronto, c'est ici que les certificats de participation des producteurs s'en vont en fumée."

2. Le contrat cité doit-il être observé en quantité et en prix aux conditions signalées dans cet article?
3. Dans l'affirmative, et s'il s'ensuit des pertes, qui doit subir ces pertes?

\*M. Murphy—Lundi prochain—QUESTION—

1. Relativement à l'affirmation faite par le gouvernement du Canada, que la dette nette du pays, le 31 janvier 1920, dépassait quelque peu \$1,900,000,000, et que l'aug-